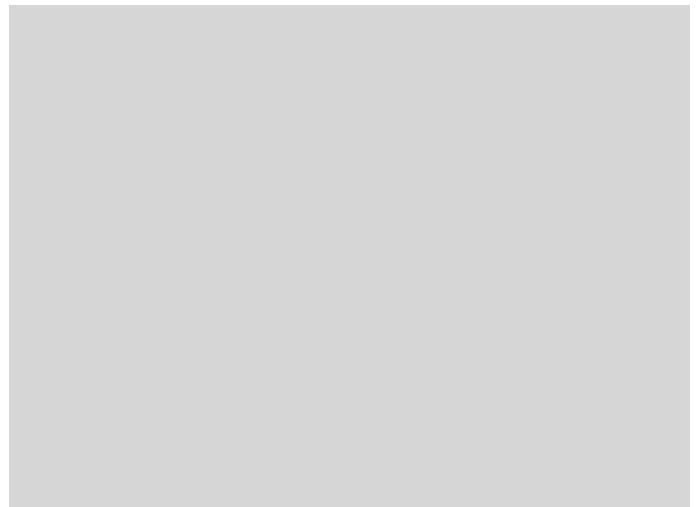
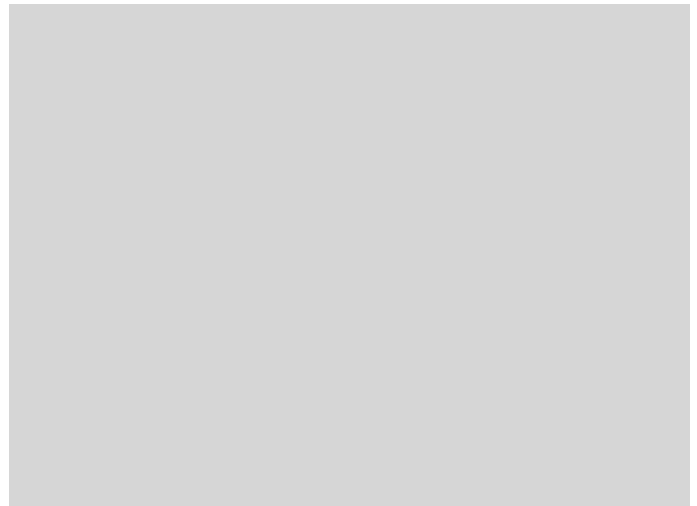
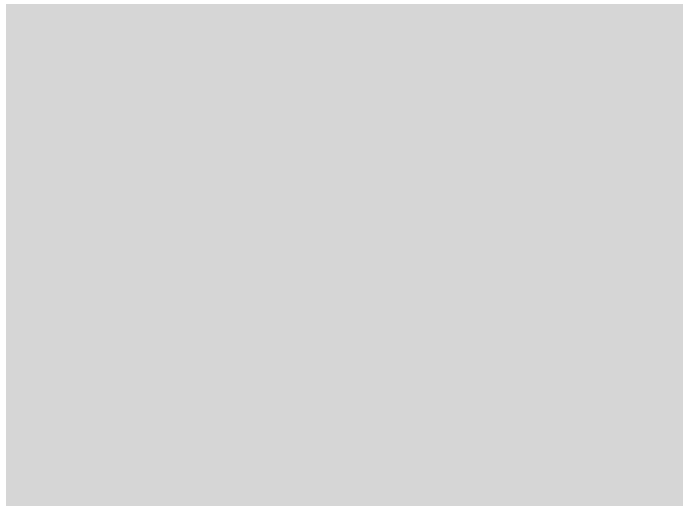


DÉCRET TERTIAIRE M.BOUTIN

TOURS 37000



DÉCRET TERTIAIRE M.BOUTIN

TOURS 37000

Q FOCUS OPÉRATION

Maitre d'ouvrage

M.Boutin

Assistance au Maitre d'ouvrage

Budget Opération

Surface

Livraison

Le chef de projet conseille un gestionnaire de parc immobilier privé dans la mise en conformité de ses bâtiments au regard du décret tertiaire. Il réalise un état des lieux énergétique des bâtiments, identifie des gisements d'économies d'énergie et optimise les travaux à venir. Il fixe une trajectoire conforme au décret tertiaire et publie les informations attendues sur la plateforme OPERAT